



RESTAURATION SCOLAIRE
REINSCRIPTION POUR L'ANNEE 2017/2018

Votre Dossier Unique Famille est déjà enregistré en mairie, vous avez donc à nous fournir pour la réinscription :

- la fiche sanitaire de liaison dûment remplie et signée (avec copie des pages du carnet de santé concernant les vaccinations si vaccinations dans l'année)] ces documents **ne sont**
- un certificat médical **d'inaptitude** (totale ou partielle) à la pratique des activités sportives datant] **à fournir qu'une seule**
- de moins de 3 mois (uniquement pour les enfants ne pouvant pas pratiquer d'activités sportives] **fois** pour toutes les
- l'attestation d'assurance responsabilité civile qui couvre l'enfant] activités municipales
- une attestation d'employeur de chacun des parents datant de moins d'1 mois] 2017/2018
- la fiche d'inscription au restaurant scolaire jointe (feuille jaune)

Ces documents devront être déposés au **Pôle Education à la Passerelle au plus tard le 9 juin 2017.**

Si votre enfant doit fréquenter l'**Accueil de Loisirs cet été**, le dossier santé doit être déposé également **avant le 9 juin 2017**

Au moment du dépôt des documents, le Dossier Unique Famille sera modifié si nécessaire.

Longvic, le 28 avril 2017
La Responsable du Pôle Education

Bérandère VIELIX